



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 17 mars 2025

Présents (29) : Nadya AÏT BRAÏM, Helen-Anne BEILBY-ORRIN, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Alain BRISSE, Fernand de Oliveira, Maxime DELAHODDE, Agathe FAURE, Elise GAS, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Isabelle MICHALON, Augustin MINE, Florent NICOL, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Ruben RUGARD, Sorel SOARES FRANCA, Florence SUHARD, Monique TISSOT, Lydia ZILBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (6) : Claude GARREC (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa Fontaine et de ses Alentours), Michel GENDROT, Laurence GRISARD, Agnès MARCONNET, Patrice TIJOUX, Pierre-Alain WANTEN.

Auditeurs (2) : Ombeline GAS, Aurélien VERON

Mairie de Paris Centre : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Réponse aux questions de la séance précédente

Signalements :

Passage-piétons au 25 rue de la Paix 75002 Paris : La traversée de ce passage-piétons s'effectue en deux temps, générant un risque potentiel pour la sécurité des piétons au milieu de la traversée, notamment le week-end (passage-piétons particulièrement emprunté).

Merci pour ce signalement. La traversée en deux temps est due à la largeur de la voie en cet endroit. L'exercice 2025 étant déjà complet en termes de programmation, et suivant la doctrine de la Maire de réduire les travaux à partir de la rentrée 2025, la Mairie pourra éventuellement réfléchir à un aménagement différent pour la prochaine mandature.

Plaquette de rue publicitaire (Cédric Grolet) au 24 avenue de l'Opéra (A2025B74568). Peut-on les retirer ?

Merci pour ce signalement. La Mairie de Paris Centre va se renseigner sur la légalité de cet affichage. Si celui-ci n'a pas été autorisé, elle engagera les démarches nécessaires afin de le faire retirer.

De nombreux autocollants "Action Française" sont collés de façon récurrente sur les panneaux de signalisation autour de la place du Lieutenant Henri Karcher, le siège d'Action Française se situant au 10 rue Croix-des-Petits-Champs (A2025B74517, A2025B74519, A2025B74520).

Merci pour ce signalement. La Mairie regrette bien évidemment cette situation, due à la proximité avec le siège de ce groupuscule royaliste. Malheureusement, si cet affichage n'est pas autorisé par la loi, il n'est pas condamné dans les faits pour ce type de situations, et surtout ne rentre pas dans les missions prioritaires de la Police Municipale ou de la Direction de la Propreté et de l'Environnement. Mobiliser une équipe sur ce sujet, alors que les stickers seraient de retour dans les jours ou les heures suivantes, apparaît comme contre-productif à l'échelle du secteur. La Mairie invite les conseillers à retirer ces stickers quand ils le peuvent afin de rendre l'espace public plus agréable.

Les conseillers de quartier précisent que des panneaux de circulation et des plaques sont intégralement recouverts au point de ne plus être lisibles. Le Conseil de quartier souhaiterait que l'association soit sanctionnée sans complaisance au titre de l'affichage sauvage.

Clarification de questions passées :

Le compte-rendu de l'atelier du 12 décembre prévoit que chaque CQ puisse effectuer 3 signalements par mois : la réponse à la question ne précise pas à qui Le Conseil de quartier doit remonter ces signalements : Dans le cadre des remontées des CQ, nous les invitons à remonter une question par quartier portant sur des enjeux de tranquillité publique. Cela nous permet d'adapter les actions de la PMP en fonction des spécificités de chaque secteur, tout en restant dans le cadre de l'organisation actuelle.

À ce stade, les modalités des remontées sont en cours de discussion entre les différentes parties prenantes (Hôtel de Ville + Mairies d'arrondissement + Observatoire de la tranquillité publique). En effet, lors des ateliers citoyens cette information a été portée à la connaissance des participants. Lors de la réunion du 8 février, il a été annoncé la nomination de référents au sein de chacun des 117 quartiers, la mise en place effective est en cours d'étude. Nous préciserons aux CQ les modalités dans les prochaines semaines.

Quid du nettoyage des pelles Starck identifiées par le Conseil de quartier Louvre Opéra ?

Comme indiqué par le passé, la Ville n'a plus de marché avec l'entreprise Decaux, chargée de la fabrication et de l'entretien des pelles Starck. La Ville ne peut donc pas demander leur nettoyage.

Quid du nettoyage des statues de la fontaine Louvois, couvertes de fientes de pigeons ?

La DAC a été sollicitée à ce sujet le 11 février. Une relance a été faite.

Les ABF ont-ils apporté une réponse positive au cool roofing du 31bis rue Vivienne, au-dessus de l'ex-LCL ?

Il n'y a pas encore de réponse de leur part sur la plateforme des autorisations d'urbanisme.

Le quartier Louvre Opéra peut-il bénéficier d'une protection via un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ? Les PSMV existants restent-ils en vigueur avec le PLU bioclimatique ? Une communication relative au PLUb adopté le 20/11/2024 est-elle prévue ?

Les limites du PSMV ne sont pas modifiables selon la volonté de la Mairie mais relèvent de la loi. Ce dernier va d'ailleurs rentrer prochainement en révision. Le PLUB est désormais presque « plus » protecteur que le PSMV qui est assez ancien, et qui est toujours en vigueur car coexistant au PLUB. Par contre, d'autres secteurs de protections sont à l'étude,

notamment le classement des berges de Seine à l'UNESCO et la proposition de R. Dati de protéger le secteur tampon autour du secteur UNESCO.

Voici le lien vers une cartographie récente pour vérifier à la parcelle le PLUB [Règles d'urbanisme de Paris - Cartographie](#)

Toutes les informations sur le PLUB sont disponibles sur le site de la Ville de Paris : [Tout savoir sur le Plan Local d'Urbanisme - Ville de Paris](#)

Où en est le projet de rénovation de l'immeuble place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte Ricardo Bofill. Un appel à idées est-il prévu, comme annoncé lors de la présentation du projet, pour définir la typologie des commerces au pied de l'immeuble ?

Pas de nouvelles sur ce projet pour l'instant. Les travaux suivent leur cours. Une attention sera prise pour s'assurer d'une programmation commerciale adéquate.

Questions de la réunion précédente :

La sortie du métro Tuileries est jugée dangereuse par les piétons ; un aménagement de type chicane, accompagné de feux vélos, ... est-il envisageable pour sécuriser la traversée des piétons provenant de la sortie du métro Tuileries ?

Merci pour cette question. De même que précédemment, l'exercice 2025 étant déjà complet en termes de programmation, et suivant la doctrine de la Maire de réduire les travaux à partir de la rentrée 2025, elle pourra éventuellement réfléchir à un aménagement différent pour la prochaine mandature. Pour autant, la Mairie de Paris Centre retient votre proposition, et je vous invite à la reformuler dans le cadre de la concertation Embellir Votre Quartier à venir pour le quartier Louvre-Halles-Montorgueil. La concertation débutera le 8 avril. Enfin, un aménagement de la rue de Rivoli pourrait être en discussion pendant la prochaine mandature, et il s'agira là aussi d'un moment opportun pour réfléchir à cet aménagement.

Les Bubble Tea utilisent majoritairement des contenants en plastique (gobelets et pailles) ; par quel(s) moyen(s) le signaler et qui peut intervenir pour faire respecter la réglementation en vigueur autour du plastique ?

La ville de Paris propose de nombreuses aides et accompagnement pour les commerçants. Des pages internet de la ville résume les dispositifs : [Commerçants parisiens, passez aux emballages - Ville de Paris](https://www.paris.fr/pages/commerçants-parisiens-passez-aux-emballages-ville-de-paris)
<https://www.paris.fr/pages/paris-ville-sans-plastique-jetable-d-ici-2024-6931>

Quelle est la méthodologie pour déterminer le périmètre élargi autorisé pour le stationnement résidentiel (une habitante n'est pas autorisée à se garer à quelques rues de chez elle, mais peut se garer dans le 19^{ème} arrondissement) ?

Le stationnement résidentiel est géré en centrale à la Direction de la Voirie et des Déplacements. Je vous invite à vous renseigner auprès du Service du Stationnement sur la Voie Publique (SSVP), et prendre rendez-vous avec eux. [Section du Stationnement sur Voie Publique \(SSVP\) - Ville de Paris](#)

Arceaux vélo

- Rue Notre-Dame des Victoires : des bornes pour véhicules électriques vont être installées à l'endroit visé par le Conseil de quartier. Le sens de circulation de la rue va être inversé et 25 arceaux vélo seront installés.
- Rue du Mont-Thabor : des arceaux vélo seront ajoutés, un contre-sens cyclable va être créé ainsi que des espaces pour les vélos en free-floating.
- Rue du Bouloi : l'installation d'une dizaine d'arceaux vélo est à l'étude

De nombreux vélos en free-floating sont déposés dans les arceaux vélo par les utilisateurs, ou couchés sur la chaussée et sur le trottoir en dehors des zones de géoparking.

Aménagement de la rue Croix-des-Petits-Champs

De manière générale, les habitants sont assez satisfaits de l'aménagement réalisé dans cette rue. Ils regrettent cependant que cet aménagement n'ait pas permis la plantation d'arbres.

La préfecture a refusé de remettre les places de stationnement pour des raisons de sécurité. Au 52 rue Croix des Petits Champs, l'ajout d'arceaux vélo pour améliorer la covisibilité est en projet.

Les places de livraison en double ligne continue jaune (notamment au 34 et au 40), plutôt que des pointillés jaunes, sont jugées peu pertinentes compte tenu du peu de commerces

présents à cette adresse. Des places de livraison en pointillés jaunes au 34 et/ou au 40 rue Croix-des-Petits-Champs sont-elles envisageables ?

Visite de la crèche Saint-Roch

Quatre membres du Conseil de quartier ont pu visiter la crèche Saint-Roch en présence de Karine Barbagli, première adjointe au Maire de Paris Centre, en charge notamment des affaires scolaires.

Il s'agit d'une rénovation écologique du bâtiment qui permettra d'économiser 60% de la consommation énergétique. Ce projet a reçu le « Trophée du bâtiment circulaire 2024 ».

Les matériaux biosourcés et le réemploi ont été privilégiés, la chaudière à gaz a été remplacée par une pompe à chaleur et de nombreux matériaux ont été réutilisés.

Les espaces ont été repensés afin de donner plus d'espaces aux enfants.

En Janvier 2026, la crèche Saint-Roch offrira 97 places, ainsi qu'une halte-garderie.

Les conseillers de quartier présents à la visite ont rappelé qu'ils souhaitent que ce projet bénéficie à l'ensemble des familles du quartier et à la communauté des parents d'élèves de toutes les écoles avoisinantes - publiques comme privées. Suite à cette visite, ils ont par ailleurs été approchés par de nombreuses familles, ayant déjà des enfants scolarisés à la Sourdière ou à Saint-Roch, qui souhaiteraient y obtenir une place pour un de leurs enfants dès l'ouverture en Janvier 2026.

Restauration de l'immeuble Ventadour

Suite à la rénovation, le bâtiment accueillera des bureaux pour 600 personnes. L'atrium sera conservé. Le sous-sol accueillera des salles de réunion. Plusieurs éléments techniques, dont une tour pompiers et des ascenseurs, seront présents sur la toiture du bâtiment, en décaissé, pour ne pas être visibles depuis la rue.

Les travaux se décomposent en 2 phases : une phase de curage et une phase de rénovation. La fin des travaux est prévue pour 2028. Ces trois ans de travaux inquiètent de nombreux riverains qui craignent que des vibrations dues à ces travaux impactent leur bâtiment et que les plages horaires ne soient pas respectées si les travaux prennent du retard. Ils ont donc demandé qu'un bilan sur l'état des immeubles aux alentours soit réalisé.

Rallye Culturel

Le rallye culturel se tiendra le samedi 24 mai avec le square Louvois comme point de départ et d'arrivée. Un livret avec 12 énigmes réparties sur 4 secteurs sera établi. Les participants se photographieront devant les lieux à trouver. À leur retour, ils seront accueillis par une performance de batucada et un goûter.

L'équipe chargée de l'organisation du rallye se compose de 6 membres du Conseil de quartier. Ils se chargent de contacter les commerçants afin que ces derniers proposent des prix aux participants.

Des goodies seront également distribués : casquettes, parapluie et sacs à dos.

Le nombre de participants maximum sera de 40 avec inscription obligatoire auprès des organisateurs.

L'équipe d'organisateur demande s'il est possible d'utiliser le local des jardiniers pour le stockage des tables et chaises ?

Budget :

Le Conseil de quartier vote un budget de 200€ pour soutenir l'organisation de la fête des Conseillers de quartier le samedi 3 mai 2025 dans la salle des fêtes de la Mairie, impulsée par le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges.

Réunion de bilan des terrasses

Une réunion de bilan sur les terrasses s'est tenue le 5 mars à la Mairie de Paris Centre. Chaque Conseil de quartier était représenté par deux personnes. Le support de présentation sera transmis aux participants.

La Mairie a indiqué lors de cette réunion être sensible à la densité importante de terrasses à Paris Centre. Le Maire comprend la frustration des habitants sur ce sujet car les procédures sont longues. Il estime cependant qu'il est important de lancer des procédures dès que c'est possible.

En 2024 il y a eu moins de demandes d'autorisation que les années précédentes car un certain nombre de terrasses estivales sont devenues pérennes.

Les représentants des Conseils de quartier ont demandé à participer à la commission de régulation des débits de boissons. La Mairie a rejeté cette demande, argumentant que cela serait refusé par les syndicats des professionnels.

Les signalements de terrasse réalisés sur l'application « Dans Ma Rue » sont fléchés vers la Direction de la voirie plutôt que vers la Police municipale et ne permettent donc pas des interventions immédiates.

Points divers

- Passage des Panoramas : côté rue Saint-Marc, la copropriété a décidé de remplacer son rideau de fer par des grilles. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Mairie de Paris. Les riverains ont cependant le sentiment de subir les nuisances liées aux touristes et de devoir financer l'embellissement du lieu au bénéfice de ces derniers.
- Visite de la Comédie Française : les créneaux sont complets jusqu'en septembre 2025.
- Visite du Conseil Constitutionnel : les visites sont plutôt destinées aux scolaires. Une prise de contact a été réalisée, le conseil de quartier est en attente d'un retour de l'administration.
- Camion douche : la commission solidarité inter-quartier indique qu'une subvention de 10000€ en fonctionnement de la fondation Abbé Pierre est attribuée pour le camion douche.

Signalements :

- Vélos en free-floating : l'anarchie de leur stationnement a été signalée en séance, notamment rue Thérèse (A2025C128231) et rue des Moulins. Un habitant fait remarquer que les arceaux vélos, même si leur usage est destiné aux vélos privés, évitent que les vélos en free-floating soient couchés sur la chaussée ou sur le trottoir. Il a été rappelé en séance qu'un appel d'offres était en cours pour sélectionner les 3 futurs opérateurs de vélos en free-floating.
- Panneaux publicitaires sauvages *Läderach* à la sortie du métro au 45 avenue de l'Opéra (A2025C140382)
- De nombreux autocollants "Action Française" sont collés de façon récurrente sur les panneaux de signalisation autour de la place du Lieutenant Henri Karcher, le siège d'Action Française se situant au 10 rue Croix-des-Petits-Champs (A2025B74517, A2025B74519, A2025B74520) => Suite à la réponse jugée non satisfaisante fournie en séance, le Conseil de quartier demande une action plus musclée (dépôt de plainte), sachant que les stickers sont bien collés, notamment sur les panneaux routiers et plaques de rue.

Nouvelles questions :

- **Vœu** du Conseil de quartier Louvre Opéra : pertinence à valider des propositions évoquées en séance, dont :
 - Les *Bubble Tea* utilisent majoritairement des contenants en plastique (gobelets et pailles) => vœu visant à faire respecter la réglementation en vigueur à destination notamment des *Bubble Teas*
 - Proposition de vœu pour que notamment la rue des Petits-Champs bénéficie du statut de *protection particulière du commerce artisanal de proximité* (protection renforcée), à l'image du statut de la rue des Martyrs dans le 9^e arrondissement
- Quid du Trilib' rue Dalayrac et du stationnement durant les travaux d'ampleur de l'Immeuble Ventadour qui vont s'étaler jusqu'en 2028 ?
- Rue Croix-des-Petits-Champs : Quel est le potentiel de plantation d'arbres en pleine terre ? Les places de livraison en double ligne continue jaune (notamment au 34 et au 40), plutôt que des pointillés jaunes, sont jugées peu pertinentes compte tenu du peu de commerces présents à cette adresse. Des places de livraison en pointillés jaunes au 34 et/ou au 40 rue Croix-des-Petits-Champs sont-elles envisageables ?

Clarification de questions passées extraites du tableau de suivi :

- Dans le compte-rendu de la réunion du 20/10/2024 concernant la gestion des déchets, il est écrit : *"La Mairie tient à informer le Conseil de quartier que la Ville de Paris a révisé sa politique concernant la gestion des déchets et l'aménagement de l'espace public, afin de permettre le tri sélectif dans l'espace public qui est aujourd'hui quasi inexistant. Il s'agit également d'une obligation réglementaire, dans ce cadre, la Mairie s'engage donc vers un renforcement du tri sélectif et un désencombrement de nos rues et espaces publics. Dans cette optique, nous travaillons avec la division de la Propreté pour installer des bacs de tri dans l'espace public, semblables à ceux déjà présents dans les espaces et jardins. Cette initiative a pour but d'optimiser la gestion des déchets tout en contribuant à rendre l'environnement urbain plus agréable et accueillant."* Où seront localisés les bacs de tri évoqués le 20/10/2024, pour compenser la suppression déjà bien avancée des poubelles de rue ?

- Les travaux rue de Richelieu avançant nominalement, la réouverture notamment du passage Potier reste-t-elle à l'ordre du jour, permettant ainsi de mieux équilibrer l'occupation du trottoir entre la rue de Richelieu et la rue de Montpensier ?
- Quid des localisations proposées par le Conseil de quartier Louvre Opéra pour les nouvelles signalétiques culturelles, dont celle proposée en hommage aux Jeux olympiques et paralympiques rue de Rivoli (à côté de l'entrée du Jardin des Tuileries face à la rue de Castiglione) ?
- Planification du nettoyage des statues de la fontaine Louvois, couvertes de fientes de pigeons ?
- Planification du nettoyage par J.C. Decaux des pelles Starck identifiées par le Conseil de quartier Louvre Opéra ?
- Projet de rénovation de l'immeuble place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte Ricardo Bofill : Un appel à idées a été annoncé, lors de la présentation du projet le 29 mars 2023, pour définir la typologie des commerces au pied de l'immeuble ; qu'en est-il ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>
- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_compressed-ok-5vx8.pdf
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>
- ✓ Carte interactive des chantiers :

<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>